

Journal de l'Est

ROUBAIX : Téléph. 34; Inter. 1190.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

DÉFIANCE

L'arrivée à Cannes de M. Briand a été un froid, sous apparence des épêches. Il ne s'agit, il est vrai, que d'un changement de température, car pour ce qui est de l'atmosphère politique, au contraire, à la fin de la journée, qu'à l'issue de l'entrée du président du conseil avec M. Lloyd George, le baromètre avait légèrement monté.

Ces conversations préliminaires offrent indubitablement un puissant intérêt; elles fournissent aux négociateurs français l'occasion de souder les intentions de leurs interlocuteurs et de fixer leur attitude d'après les dispositions manifestées par ceux-ci au cours des entretiens particuliers.

M. Lloyd George se montre, dit-on, favorable à une politique de réparations qui donne satisfaction aux réclamations à justifier de la France. Or, mais à quelles conditions: en sacrifiant les droits de la Belgique? Impossible. En exigeant, en échange, que nous adoptions son projet de reconstruction de l'Europe. D'abord, il faudrait être certain sur les intentions de l'Amérique, dont le concours apparaît de plus en plus indispensable à tout essai de restauration économique.

Or, les États-Unis se montrent pour le moment plutôt hostiles à l'idée d'une coopération économique avec les gouvernements européens pour toute tentative de ce genre et d'ici qu'ils y décident, les nations atteintes par la crise financière ont le temps de sombrer.

EXPLOSION D'UNE TORPILLE

à bord d'un torpilleur grec au Pirée

CINQUANTE MORTS NOMBREUX BLESSÉS

Athènes, 5 janvier. — A la suite d'une explosion à bord du torpilleur « Léon », au Pirée, le commandant, quelques officiers et ouvriers ont été tués.

C'est une torpille qui a explosé tuant un grand nombre de matelots et d'habitants de la ville.

Jusqu'ici on a retiré 50 morts des débris.

Les détails manquent.

C'est au cours des opérations d'embarquement de bombes sous-marines que la terrible explosion s'est produite. Le bruit de l'explosion a été entendu d'Athènes. Le navire a été sérieusement endommagé.

Deux autres navires de guerre grecs ont été légèrement atteints par des éclats de bombes.

LE CRIME DU CHAUFFEUR

L'assassinat de M^{me} Draycott

Paris, 5 janvier. — Rien dans l'attitude de Mme Draycott, dit un de nos confrères parisiens, ne peut permettre de s'attarder, fût-ce un instant, aux allégations de son domestique.



M^{me} DRAYCOTT

Elle était considérée comme une femme d'indépendance parfaite, un peu excentrique peut-être, comme le sont quelques étrangers qui ont pris dans leur pays des habitudes qui choquent les nôtres mais menant la vie la plus calme, la plus retirée.

M. DRAYCOTT EST ARRIVÉ A PARIS

Le mari de Mme Draycott est arrivé de Londres et s'est rendu aussitôt rue de l'Est. Mais, comme les scellés ont été apposés sur toutes les portes, il n'a pu rentrer dans le pavillon et a reçu l'hospitalité de ses collègues.

Dès soulevant de rhumatismes, malade par la nouvelle du crime, M. Draycott a dû se coucher en arrivant.

— Je ne connais pas, dit-il, Viaches, un ami me l'avait présenté comme un chauffeur excellent, et je l'avais pris à l'essai, me réservant le droit de le renvoyer après expérience faite.

Cette première réaction technique préparatoire s'est poursuivie de 11 h. 30 à 13 h. Aucune communication n'a été faite à l'issue de la séance.

Le Conseil Suprême de Cannes

LES DÉLÉGUÉS CONTINUENT A ARRIVER

Les réunions d'experts

Cannes, 5 janvier. — La journée d'hier, à Cannes, s'est passée en conversations. MM. Briand et Lloyd George continuent à penser — et ils ont bien raison — que la France et l'Angleterre ne peuvent aborder les discussions du Conseil suprême en ordre dispersé. C'est cette préoccupation qui avait les sujets à traiter sont assez nombreux et déjà inspirés les entretiens de Londres; mais assez vastes pour qu'un nouvel échange de vues franco-britannique ne soit pas de trop à la veille des rencontres décisives qui se préparent.

Le journal d'aujourd'hui est consacré aux conversations préliminaires, entre les experts alliés sur la priorité belge.

On croit que la conférence, qui s'ouvrira demain après une série d'exposés d'un caractère général, durera jusqu'au 13 ou 14 janvier.

Un nouveau échelon de délégations

Cannes, 5 janvier. — Un train spécial a amené, ce matin, à 10 heures, un nouvel échelon de délégations alliées, notamment M. Doumer, MM. Theunis et Jaspard, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Belgique.

L'arrivée du marquis della Terretta

Cannes, 5 janvier. — Le marquis Della Terretta, ministre des Affaires étrangères d'Italie, est arrivé cet après-midi, vers 17 heures, à 14 h. 35, à Cannes.

Il a été reçu par le chef de gare par MM. Armand Bernard, préfet des Alpes-Maritimes, Carteron, chef adjoint du cabinet à la présidence du Conseil, Bruguère, secrétaire d'ambassade, et Simon, chef de cabinet du préfet.

Le marquis Della Terretta a été conduit directement à l'hôtel, où il était attendu par M. Bonomi, président du Conseil d'Italie.

La première réunion des experts

Cannes, 5 janvier. — La première réunion des experts a eu lieu à 11 h. 30. MM. Loucheur et Doumer y assistent, pour la France. Pour la Grande-Bretagne, Sir Worthington Evans et Sir Robert Horne; pour l'Italie, MM. Raineri et Salvago Ragel; pour la Belgique, MM. Theunis et Jaspard.

Cette première réunion technique préparatoire s'est poursuivie de 11 h. 30 à 13 h. Aucune communication n'a été faite à l'issue de la séance.

Un déjeuner intime chez M. Gaston Menier

Cannes, 5 janvier. — M. Gaston Menier, sénateur de Seine-et-Marne, a offert un déjeuner intime dans sa villa de la route d'Antibes, en l'honneur de M. Briand, président du Conseil.

Y assistaient, M. Doumer, ministre des Finances; M. Loucheur, ministre des Régions libérées; Mme et Mlle Loucheur; M. Arago, vice-président de la Chambre; M. Armand Bernard, préfet des Alpes-Maritimes, et le docteur Chatin.

La priorité belge

Bruxelles, 5 janvier. — Dans une interview donnée hier par M. Briand au sujet de la priorité belge, le président du Conseil a exprimé l'espoir que la France et la Belgique marcheraient de la main dans la main pour opposer au moratorium que l'Allemagne demande, car celui-ci entraînerait fortement le droit de priorité belge.

La Conférence paneuropéenne

Paris, 5 janvier. — Porthès assure qu'en ce qui concerne le projet de conférence paneuropéenne avec la participation de la Russie et de l'Allemagne, l'acceptation de principe de M. Briand semble acquise, mais à condition que des précautions soient prises pour que le règlement des réparations ne soit ni érogé ni changé.

M. Rathenau restera à Paris

Paris, 5 janvier. — Une agence communale d'information suivante : Nous sommes autorisés à démentir la nouvelle du prochain départ de M. Rathenau pour Cannes.

M. Simons, qui a accompagné à Paris l'ancien ministre allemand, et que nous avons pu joindre, nous a déclaré : M. Rathenau ne se rendra pas à Cannes et, d'ailleurs, la date de son départ n'est pas fixée. Il a encore à Paris, quelques rendez-vous. Peut-être partira-t-il demain, pour se rendre à Cologne, et, de là, à Berlin.

L'arrestation de M. Vilgrain

Nancy, 5 janvier. — Si M. Ernest Vilgrain est impopulaire à Nancy, ce n'est pas parce qu'il apparaît sur les listes, que le ravitaillement de Nancy laisse à désirer, mais uniquement pour avoir commis la faute, impardonnable, de s'être dérobé à son devoir militaire.

LES DÉBATS SONT FIXÉS AU 16 JANVIER

D'après des renseignements puisés aux meilleures sources, l'affaire Vilgrain serait appelée le lundi 16 janvier prochain. Quatre-vingts témoins à charge seront cités; le nombre des témoins à décharge ne sera pas moindre.

LA CARRIÈRE DE M. ERNEST VILGRAIN

Issu d'une vieille famille de mineurs lorrains — son grand-père était mineur à Metz et son père créa des mines dans l'Est, le Nord et la Belgique. — M. Ernest Vilgrain est âgé de quarante ans et possède, comme les siens, une grande compétence en matière de minerai. C'est ce titre que le ministère du Commerce, en 1915, le chargea d'acheter des biens à l'étranger.

C'est M. Vilgrain qui, en 1916, s'occupa de créer, à Londres, le Wheat Executive pour permettre aux Alliés de faire des achats de blé en commun. Nommé, en 1917, directeur du Ravitaillement par M. Violette, puis directeur des services commerciaux du ravitaillement, il devint, dans le cabinet Clemenceau (17 novembre 1917), sous-secrétaire d'Etat. Une révocation obligea les fonctions qu'il conserva jusqu'à la démission de M. Clemenceau, le 18 janvier 1920.

LES ANCIENS COMBATTANTS SE PORTERONT PARTIE CIVILE

Paris, 5 janvier. — Les anciens combattants de la Ligue des chefs de section avaient décidé, l'été dernier, de se porter partie civile au procès Vilgrain. Le Comité directeur va se réunir pour préciser son intervention juridique.

Un professeur enseveli par une avalanche

Geneve, 5 janvier. — Le professeur Schork, de Fribourg, qui faisait, en compagnie d'un ami, une ascension en ski du Mont-Rose, a été enseveli sous une avalanche. Le corps du professeur ayant pu se dégager, sans chercher une colonne de secours qui fit, pendant trois jours, de vaines recherches pour retrouver le corps. Une ravée obligea les sauveteurs à redescendre dans la vallée.

Charles de Habsbourg abdiquerait en faveur de son fils Otto

Berlin, 5 janvier. — La Gazette de Huit Heures assure que l'empereur Charles II a communiqué son fils aîné à Budapest où elle lira l'Assemblée nationale une lettre de Charles abdiquant formellement en faveur de son fils Otto, héritier naturel de la couronne qu'il demanderait d'élever sur le trône de Hongrie.

LES INCULPÉS DU COUP D'ETAT

Un décret de la Chambre des députés a mis en liberté sous caution de MM. Rakowicz, Gustave Gratz, le comte Sigay et le lieutenant Schaltzer, inculpés de participation au coup d'Etat de l'empereur Charles.

LE FORMIDABLE INCENDIE D'HARTLEPOOL

500 FAMILLES SANS ABRI

Londres, 5 janvier. — L'incendie qui s'est déclaré à Hartlepool (Angleterre), a pris dans la nuit des proportions dévastatrices. Une soixantaine de maisons ont déjà été détruites.

Le feu saigna encore du terrain et sévit sur une superficie de plus de huit hectares. 500 personnes sont sans abri.

Les dégâts sont, jusqu'ici, évalués à plus d'un million de livres sterling.

LES DISTRACTIONS DE PARIS

Les recettes du droit des pauvres prélevé par l'Assistance publique sur les recettes des spectacles, bals, concerts, ne sont élevées en 1921 à 27 millions au lieu de 23 millions en 1920.

Il est vrai que le nombre des salles de spectacles ne cesse de s'accroître. On en compte 642 à Paris au lieu de 508 l'année dernière. La danse aussi ne chôme pas. On a ouvert, en 1921, plus de 700 dancing ou bals.

DUELLISTES POURSUIVIS

Le tribunal correctionnel se déclare incompétent

Paris, 5 janvier. — On se souvient du duel mouvementé qui eut lieu le 31 septembre 1921, au Parc des Princes, entre le comte Emmanuel de Forêt et M. Camille Lafarge.

L'affaire est venue, cet après-midi, devant la 11^e chambre correctionnelle, qui a rendu un jugement d'incompétence, attendu qu'il y a eu intention d'homicide et dans ces conditions les inculpés ne sont justiciables que de la Cour d'assises.

LANOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE

Effectifs et durée du service

Paris, 5 janvier. — Le projet, que le ministre de la guerre, la Commission de l'armée présente à la Chambre, a pour premier principe, l'égalité absolue de service personnel et obligatoire, dans la guerre a démontré la nécessité de façon indiscutable.

Le second principe est celui d'une organisation militaire, assurant, d'une façon complète, l'hygiène, la santé, et le bien-être des soldats, dans les conditions de la guerre.

En troisième lieu, vient la préoccupation de prévoir, dans tous ses détails, la mobilisation industrielle, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les ateliers, usines, laboratoires, usines, doivent fonctionner et leur fabrication aux besoins de l'armée, dès le début d'une guerre.

C'est la réalisation de la nation armée en vue de toutes les éventualités et le minimum de charges pour le pays, en temps de paix.

Partant de ces données, et du fait que le projet de loi des cadres et des effectifs prévoit l'entretien, sous les drapeaux, d'un contingent de 676.000 hommes, se décomposant en 433.000 Français, 113.000 Nord-Africains (Marocains, Algériens, Tunisiens), 113.000 indigènes coloniaux (Sénégalais, Soudanais, Indo-Chinois) et 12.000 étrangers.

Le projet que les Chambres vont être appelées à voter institue le service de 18 mois pour les classes 1922 et suivantes.

Les classes 1921 et 1922 seront laissées à la disposition du gouvernement pendant deux ans, c'est-à-dire que la classe 1920 sera libérée, le 1^{er} avril 1922, et le second au mois d'octobre de la même année.

La classe 1921 sera libérée en entier, en avril 1922. Ces dates de libération se conjugueront par conséquent, avec l'incorporation de la classe 1922 et de la classe 1923, qui aura lieu en deux fractions.

Ajoutons que si les circonstances s'y prêtent, la classe 1921 ne fera également que 18 mois de service actif, mais il n'y fait guère compter.

La durée totale des obligations militaires aux termes du projet sera donc de trente années, ainsi réparties :

Armée active, 1 an et demi; disponibilité, 5 ans; réserve active, 16 ans et demi; réserve territoriale, 10 ans.

Le reste du projet reproduit, à peu de choses près, les dispositions des lois militaires de 1905 et 1913, sauf en ce qui concerne le service en France des contingents indigènes qui n'étaient pas prévus dans la législation antérieure.

Le correspondant du Times

Dublin, 5 janvier. — Un curieux incident s'est produit hier après-midi. Le correspondant du « Times » à Dublin a été arrêté par trois individus armés, qui l'ont forcé à monter dans une automobile, qui l'a emmené.

À la séance du Daily Eireann, aujourd'hui les correspondants des autres journaux ont protesté contre cet enlèvement.

On apprend, plus tard, que le correspondant du « Times » se trouve à Cork. On s'attend à ce qu'il soit remis en liberté.

PETITES NOUVELLES

— L'état de santé de Landru est toujours le même. Il ne se lève que pour manger le matin et le soir. Il demeure couché le reste de la journée et ne communique qu'avec son médecin, médecin de la prison, qui l'examine, ne l'a pas trouvé plus déprimé que les autres jours.

— Un incendie a détruit à Tokio, le grand bureau de poste dans la nuit de mercredi à jeudi des affaires. Les dégâts sont considérables. Les sacs postaux de l'étranger n'ont pas souffert.

— Le syndicat espagnol N. arreté, à Berlin, sous la prévention d'avoir participé aux meetings de l'été dernier, il basculait en Espagne sur le rapport de Sir Eric Geddes, dont le programme complet toute une série d'articles, prochain, du roi Alexandre à Bucarest, fait circuler le bruit de la possibilité de son mariage avec la princesse Maria de Roumanie.

— A Stuttgart des voleurs se sont introduits dans le château de Hohenberg, ont enlevé le roi de Wurtemberg, Guillaume I^{er} et la reine Catherine. Ils ont dérobé une couronne d'argent déposée sur un sacre.

— On signale une baisse accentuée du prix des œufs. Les œufs de poules, qui paraissent en surplus des stocks de quelques producteurs, l'autre le bon marché extraordinaire de certains œufs d'importation, les œufs norvégiens, ont à cet égard, une baisse de 20 à 25 centimes, cinquante centimes le douzaine.

— Par suite du mauvais temps, le vapeur charbonnier anglais « Melissa », de Belfast, en entrant dans le port de Trouville, a échoué à 200 mètres de la jetée.

Dernières Nouvelles Régionales

LES DÉGATS CAUSÉS PAR LA TEMPERATURE SUR LA VOIE FERRE.

Par suite d'une température anormale dans la nuit de mercredi à jeudi, les lignes téléphoniques et télégraphiques ont été gravement endommagées. Entre Amiens et Arras, sur une longueur d'environ 15 kilomètres, 130 poteaux ont été renversés.

Les équipes peuent actuellement des cabiers provisoires pour assurer les relations internationales et internationales jusqu'à rétablissement du trafic normal.

RENNES NOUVELLES SPORTIVES

LAWN-TENNIS

FINALE DE LA COUPE DE ROSE DE THIERRE. — Le final de la Coupe de Rose de Thierre, qui mettait aux prises les champions de France, M. Dugès et M. Tegner, est retourné à ce dernier par 6-3, 6-2, 6-2 et 6-1.

RENNES NOUVELLES COMMERCIALES

COUPE.

Liverpool, 5 janvier. — Ventes, 6.000 importations, 10.000; américains, brésiliens, hollandais, 100.000; australiens, 10.000; japonais, 10.000; indiens, 10.000; autres, 10.000; total, 100.000. Janvier, 10.07; février, 10.04; mars, 10.01; avril, 10.04; mai, 10.00; juin, 10.07; juillet, 10.01; août, 10.04; septembre, 10.01; octobre, 10.01; novembre, 9.91; décembre, 9.88.

SABONNÉS.

Janvier, 20.65; février, 20.65; mars, 21.00; avril, 21.15; mai, 21.20; juin, 21.20; juillet, 21.20; août, même mois. Janvier, 10.00; février, 10.00; mars, 10.00; avril, 10.00; mai, 10.00; juin, 10.00; juillet, 10.00; août, 10.00; septembre, 10.00; octobre, 10.00; novembre, 10.00; décembre, 10.00.

M^{me} Curie ne pose aucune candidature

Paris, 5 janvier. — Au sujet de sa candidature éventuelle à l'Académie de médecine, Mme Curie a déclaré de la façon la plus formelle, qu'elle ne posait aucune candidature.

LA POLITIQUE

Comparaison

Le ministère des Affaires étrangères a fait dresser le tableau comparatif des charges financières de la France et de l'Allemagne. La lecture de ce document est impressionnante.

Voulez-vous quelques chiffres? La dette extérieure de l'Allemagne est de 3 milliards 149 millions de marks-ort, ce qui représente 787 millions 250.000 dollars.

La dette extérieure de la France est de 35 milliards 499 millions de dollars, ce qui fait 6 milliards 856 millions.

Pour la dette intérieure, l'Allemagne doit 850 millions 250.000 de dollars pour la « consolidée » et 2 milliards 110.000 de dollars pour la « flottante ». Pour la France, les chiffres sont de 16 milliards 171 millions et 7 milliards 499 millions de dollars.

Pour faire face aux obligations du traité de Versailles, l'Allemagne a prévu pour son budget les recettes suivantes : 787 millions de dollars. Et pour faire face seulement à la reconstruction des régions dévastées, la France a prévu les recettes suivantes : 1 milliard 570 millions de dollars.

Par suite d'habitants, d'après le change moyen de septembre au cours de New-York, les impôts sont : en Allemagne, de 13 dollars 88 cents, et en France de 45 dollars 62 cents (639 francs).

Enfin, l'Allemand, toujours au cours de New-York, paie le kilogramme de pain 3.05 marks-papier, c'est-à-dire 3 cents 5, et le Français 1 fr. 15 ou 3 cents 22.

La tonne de charbon revient, de l'autre côté du Rhin à 2 dollars 5, et de ce côté-ci à 9 dollars 56 (120 francs). Pour les transports : 10 tonnes à 1.000 kilomètres coûtent 60 dollars en Allemagne et 178 dollars (2.500 francs) en France.

Pour diverses raisons assez complexes, on peut dire que ces chiffres ne représentent pas l'écart réel entre les charges financières de l'Allemagne et celles de la France. A la vérité, cet écart est encore beaucoup plus considérable et, bien entendu, à notre désavantage.

Un moment où le Conseil Suprême réuni à Cannes va s'occuper de l'application du traité de Versailles, le tableau que je viens de résumer apparaît comme un excellent argument en faveur de notre pays.

La France n'a pas mérité de se trouver aujourd'hui dans une situation financière aussi difficile. Les sacrifices qu'elle a consentis pour assurer le monde devraient peser davantage dans la balance.

Il n'est pas étonnant que la nation qui est responsable de la guerre, jouisse d'une situation favorisée vis-à-vis de la nation qui a soutenu le plus directement le choc de l'agresseur.

Il est contraire à toutes les règles du bon sens et de la logique, comme à celles de la justice, que la France, qui a gagné la guerre soit plus pauvre, après la victoire, que l'Allemagne qui a été vaincue.

Maurice Auber.

Un courageux étudiant de 18 ans met en fuite des cambrioleurs armés

Paris, 5 janvier. — Des cambrioleurs se sont introduits 25, rue d'Angot, dans l'appartement du vicomte de Thoisy.

Surpris par le fils de ce dernier, un étudiant de 18 ans, une lutte a eu lieu, au cours de laquelle il a reçu un coup de couteau dans le bras.

De son côté, le jeune de Thoisy, au cours de la lutte, a blessé lui-même l'un des cambrioleurs avec un poignard.

Les malfaiteurs ont pris la fuite.

Un nouveau Robinson parmi les civilisés

Londres, 5 janvier. — M. Mansham, qui vient de rentrer d'une croisière dans la mer d'Ararua, entre l'Australie et la Nouvelle-Guinée, raconte avoir trouvé dans une petite île déserte, un nouveau Robinson. C'est un ancien matelot qui, avec quinze camarades, y avait fait naufrage, il y a trente ans. De tous ceux qui y avaient échoué, il est le seul survivant.

Trois ans après le naufrage, un navire avait abordé l'île et n'y avait trouvé que cinq hommes. Quatre d'entre eux ont été rapatriés, mais le cinquième a refusé de quitter l'île.

La race humaine le « dégouté », déclare-t-il, et c'est pourquoi il ne veut plus retourner dans le monde civilisé.

Des navires qui passent près de l'île, ont l'habitude d'y déposer à son intention, quelques vivres, mais depuis la grande guerre, ce ravitaillement a fait défaut au nouveau Robinson.

Le jeune Jean de Thoisy est un excellent metteur en scène

Paris, 5 janvier. — L'« Intransigeant » annonce qu'un projet de loi vient d'être élaboré par le ministre de l'Agriculture, en vue de renforcer la législation actuelle sur la vente et l'emploi des farines.

Une haute personnalité agricole a exposé à notre confrère la nécessité d'établir sur la vente des farines, une taxation correspondante à la taxe qui frappe le pain. Diverses commissions parlementaires et certains groupes en ont déjà délibéré. On dit même que d'autres réglementations, telles que la taxation de la viande, seraient également envisagées.

Le jeune Jean de Thoisy est un excellent metteur en scène

Paris, 5 janvier. — Le correspondant de l'« Intransigeant » à Cannes signale le bruit suivant lequel les délégués belges continueraient à recevoir une partie de la priorité réservée à la Belgique en nature, et l'Allemagne fournirait du matériel de chemin de fer pour le Congo belge.

L'AFFAIRE VILGRAIN

Le dossier va être communiqué au général Penet

Nancy, 5 janvier. — On annonce que le dossier de l'affaire Vilgrain sera communiqué, dans un délai prochain, par le

Un projet de loi sur la vente et l'emploi de la farine

Paris, 5 janvier. — L'« Intransigeant » annonce qu'un projet de loi vient d'être élaboré par le ministre de l'Agriculture, en vue de renforcer la législation actuelle sur la vente et l'emploi des farines.

Une haute personnalité agricole a exposé à notre confrère la nécessité d'établir sur la vente des farines, une taxation correspondante à la taxe qui frappe le pain. Diverses commissions parlementaires et certains groupes en ont déjà délibéré. On dit même que d'autres réglementations, telles que la taxation de la viande, seraient également envisagées.

Le jeune Jean de Thoisy est un excellent metteur en scène

Paris, 5 janvier. — L'« Intransigeant » annonce qu'un projet de loi vient d'être élaboré par le ministre de l'Agriculture, en vue de renforcer la législation actuelle sur la vente et l'emploi des farines.

Une haute personnalité agricole a exposé à notre confrère la nécessité d'établir sur la vente des farines, une taxation correspondante à la taxe qui frappe le pain. Diverses commissions parlementaires et certains groupes en ont déjà délibéré. On dit même que d'autres réglementations, telles que la taxation de la viande, seraient également envisagées.

Le dossier va être communiqué au général Penet

Nancy, 5 janvier. — On annonce que le dossier de l'affaire Vilgrain sera communiqué, dans un délai prochain, par le

L'INCENDIE DE HARLEPOOL

70 maisons détruites. — 20 millions et demi de livres sterling de dégâts

Hartlepool, 5 janvier. — L'incendie de Hartlepool est le plus désastreux qui ait eu lieu en Angleterre depuis de nombreuses années. Il est enfin maîtrisé. Une partie de la ville est en ruines. 70 maisons ont été la proie des flammes, et les dégâts sont évalués à 20 millions et demi de livres sterling.

Aux plus forts de l'incendie, le spectacle était saisissant. Des flammes s'élevaient à une grande hauteur, éclairant tout le voisinage. On se serait cru en plein jour. Les flammes étaient aperçues à plusieurs milles de distance. Des scènes déchirantes, rappelant celles des zones de guerre en France pendant la grande guerre, se sont produites, lorsqu'on s'est rendu compte qu'il était impossible aux pompiers d'arrêter le progrès du sinistre.

Toute la nuit, des automobiles ont circulé sans cesse, emportant gens et mobiliers vers des lieux de sécurité.

Un fait remarquable, c'est qu'il n'y a pas eu une seule perte de vie humaine.

Un fonds de secours pour venir en aide aux sinistrés a été organisé.

COURTES DÉPÊCHES

Le marchand Lyauté se rendant en France à bord de l'« Ion », est passé aujourd'hui, en route de Tanger.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE CANNES